

<https://www.24haubenin.com/?Le-Rapport-Gnonlonfoun-recommande>



Le Rapport Gnonlonfoun recommande l'annulation du processus électoral à la CCIB

- Economie -
Date de mise en ligne : vendredi 22 février 2013

Copyright © 24 Heures au Bénin - Tous droits réservés

Le comité présidé par l'ancien ministre Joseph Gnonlonfoun et composé de plusieurs personnalités dont l'inspecteur général d'Etat Alidou KOUSSE, était au cabinet du Président de la République ce jeudi 21 Février 2013. Chargé d'évaluer le processus électoral à la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin, le comité a recommandé la reprise pure et simple du processus électoral déjà suspendu par le gouvernement.

Une annulation pure et simple du processus électoral à la CCIB, c'est ce que préconise le comité présidé par l'ancien ministre de la justice, Joseph Gnonlonfoun. « Nous avons estimé qu'il vaut mieux qu'on arrête les dégâts, que le gouvernement prenne ses responsabilités en demandant de reprendre l'opération en mettant les opérateurs économiques eux-aussi devant leur responsabilité », a déclaré le président du comité.

Le rapport déposé au chef de l'Etat, relève de graves irrégularités voire des cafouillages dans les différentes phases du processus électoral. Outre les antagonismes destructeurs qui a régné au sein de cette commission électorale, le rapport déplore le mode de désignation des représentants des opérateurs économiques au sein de la commission. « Les représentants des opérateurs économiques qui siègent au sein de la Commission électorale ont été désignés par le bureau transitoire de la CCIB alors que les nouveaux statuts indiquent qu'ils doivent être désignés par le bureau de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin. », déplore le rapport. Pire, le bureau transitoire a désigné les représentants des opérateurs économiques la veille de sa dissolution.

Selon le comité, c'est aux opérateurs économiques réunis en Assemblée Générale qu'il revient de désigner leurs représentants. Le comité Gnonlonfoun fait également remarqué que les acteurs du processus électoral ont violé plusieurs dispositions des statuts. D'où, la recommandation du comité Gnonlonfoun de reprendre tout le processus. Cette démarche aux dires du ministre Gnonlonfoun vise à ramener la paix et la cohésion mais surtout d'éviter des recours à perte de vue.

E.ABALLO

www.24haubenin.info ; L'information en temps réel